

COMMUNE DE  
**BARFLEUR**

-----  
Secrétariat ouvert  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2020-71-MM**

Le Maire de BARFLEUR,

VU le Code de la Route et notamment l'article R 225

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2

VU la demande faite par VEOLIA EAU, domiciliée 21A Rue Sainte Marie 50630 Quettehou pour le remplacement d'un poteau incendie à l'intersection de la Rue Saint Thomas Becket et de la Rue Varengue 50760 BARFLEUR.

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement de tout autre véhicule,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** En raison des travaux sus-énoncés, le stationnement sera interdit sur deux places de parking devant le n°3 Rue Saint Thomas Becket, le lundi 30 novembre 2020, afin de permettre la mise en place des véhicules de l'entreprise nécessaires à la réalisation des travaux.

**Article 2 :** La circulation des piétons sera interdite devant le n° 3 Rue Saint Thomas Becket pendant la durée des travaux.

**Article 3 :** La signalisation de ces travaux sera mise en place par l'entreprise et les agents municipaux.

**Article 4 :** Le Maire, les Adjointes et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

A Barfleur, le 17 novembre 2020

Le Maire  
Michel MAUGER



Mairie de Barfleur – 66 Rue Saint Thomas Becket – 50760 BARFLEUR

Tel : 02.33.23.43.00

Fax : 02.33.23.43.09

Mail : [secretariat@mairiedebarfleur.fr](mailto:secretariat@mairiedebarfleur.fr)